

**PROGRAMME ERASMUS**

**PARTENARIATS STRATEGIQUES**

**PROJET PASSAGE**

**Professionalisation Aux Savoirs**

**Autour du Genre et de l'Egalité**

**Termes de références**



## Termes de référence de l'assistance technique en « partenariats » pour le projet PASSAGE

### 1. Contexte du projet

#### 1.1. Contexte général : relever le défi de l'égalité

##### - *Une législation pour l'égalité*

Une série de textes encadre l'égalité entre les sexes et le refus des discriminations dont voici quelques jalons :

- 1946** : Préambule de la constitution française : la loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux des hommes.
- 1951** : Convention C100 de l'OIT : égalité de rémunération entre femmes et hommes pour un même travail ou un travail de valeur égale.
- 1957** : Article 119 du Traité de Rome : égalité de rémunération sans discrimination fondée sur le sexe.
- 1983** : Loi n° 83-635 du 13 juillet - dite loi Roudy – en France sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.
- 1997** : Traité d'Amsterdam : le principe d'égalité de traitement entre les hommes et les femmes est inscrit comme un objectif à prendre en compte dans toutes les politiques communautaires.
- 2002** : Loi du 16 novembre relative à la lutte contre les discriminations.

Dans cette loi, sont visées les discriminations fondées sur :

- l'origine,
- le sexe,
- les mœurs,
- l'orientation ou l'identité sexuelle,
- l'âge,
- la situation de famille ou la grossesse,
- les caractéristiques génétiques
- l'appartenance ou la non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation ou une race,
- les opinions politiques,
- les activités syndicales ou mutualistes,
- les convictions religieuses,
- l'apparence physique,
- le nom de famille,
- l'état de santé ou le handicap.

## **1.2. Des avancées insuffisantes en matière d'égalité des sexes**

1. Malgré les dispositions législatives et réglementaires en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et l'application de feuilles de route au niveau national et européen, les avancées en matière d'égalité entre les sexes demeurent insuffisantes. L'enjeu est aujourd'hui de passer d'un diagnostic formel à une mise en œuvre effective de l'égalité dans l'entreprise. Il s'agit donc d'identifier les freins et les leviers afin de concrétiser l'égalité professionnelle.

2. L'égalité professionnelle est un enjeu transversal du monde du travail et au-delà, de l'ensemble de la société. Néanmoins, les recherches européennes ont montré que les pays les plus en avance sur cette question sont ceux qui ont engagé une politique de professionnalisation spécifique sur l'égalité. L'expertise dans ce domaine est nécessaire pour une prise en compte généralisée des questions d'égalité. L'université publique apparaît alors comme un opérateur efficace pour cette action.

## **1.3. Contexte : apport du projet PASSAGE**

Les travaux d'enseignement et de recherche menés par les partenaires du projet EGALES lancé en 2009 (projet 502116-LLP-1-2009-1-FR ERASMUS-ECDSP) et qui a permis la mise en place d'un parcours européen de master, ont contribué à mieux appréhender les besoins en matière d'égalité et de genre, et ce à l'échelle des individus, des institutions et des sociétés.

L'analyse des besoins à laquelle nous parvenons nous conduit à présenter le projet PASSAGE, et à défendre l'idée forte d'une nécessaire professionnalisation aux métiers du genre et de l'égalité. En effet, les besoins peuvent être repérés à plusieurs niveaux :

- Pour la jeunesse, et en particulier les étudiant.es en formation initiale, les difficultés d'emploi et les difficultés de valorisation des diplômés sur un marché du travail en crise ;
- Pour les professionnel.les en activité dans le domaine du genre et de l'égalité, les difficultés à faire valoir leurs compétences formelles, informelles et/ou non-formelles et à faire reconnaître la spécificité de leur approche, faute d'une certification professionnelle ;
- Pour les institutions d'enseignement supérieur et de recherche, la difficulté à proposer des formations en adéquation avec les enjeux internationaux et avec les attentes du monde socio-professionnel ;
- Pour les sociétés civiles des pays européens, la persistance d'inégalités sociales entre les sexes, et les difficultés et réticences à faire progresser l'inclusion sociale.

## **2. Objectifs du projet**

Sur la base de cette analyse des besoins, le projet PASSAGE propose de mettre l'accent sur la professionnalisation aux métiers du genre et de l'égalité, en se donnant cinq objectifs adaptés aux groupes cibles :

- 1- Un objectif d'employabilité des jeunes dans une Europe en crise : le projet PASSAGE vise à l'identification des compétences requises pour une professionnalisation dans le domaine du genre et de l'égalité qui viendront enrichir le programme du master EGALES et les modules de formation professionnelle.

2- Un objectif de validation transnationale des compétences : le projet PASSAGE vise à accompagner le processus de reconnaissance des compétences, spécialisations et métiers dans ce domaine.

3- Un objectif de mobilité et de diversité linguistique : le projet PASSAGE organise dans ses activités la mobilité des étudiant.es en formation initiale et des professionnel.les en formation continue, et celle des d'enseignant.e.s, favorisant ainsi la construction d'une citoyenneté européenne.

4- Un objectif de modernisation des établissements d'Enseignement supérieur et de Recherche : le projet PASSAGE s'inscrit dans une perspective interdisciplinaire transnationale de collaboration avec des entreprises, des associations et des institutions qui contribuent à l'évolution du système universitaire européen.

5- Un objectif de consolidation des liens avec le monde de l'emploi : le projet PASSAGE met en œuvre un processus de concertation entre les partenaires pour élaborer les contenus des formations, organiser des stages et favoriser ainsi le rapprochement entre les mondes universitaire, économique et politique.

### **3. Activité générale du projet**

Les activités relatives au projet se partagent en 4 lots de travail :

- le 1er lot concerne l'organisation de la collaboration entre universités et partenaires associés
- le 2ème lot a trait à l'organisation des activités pédagogiques
- le 3ème lot correspond au processus planifié de diffusion et d'exploitation
- le 4ème lot consiste à contrôler la qualité de la mise en œuvre du projet

#### **LOT N° 1 : ORGANISATION DE LA COLLABORATION ENTRE PARTENAIRES**

L'organisation interne au partenariat est composée de plusieurs activités :

A1 : Le projet démarre avec l'élaboration d'une feuille de route précisant le calendrier et la méthode de travail pour toute la durée du projet. Le plan est adopté à la 1ère réunion du consortium à Abo en novembre 2014 (LIVRABLE 1 – Feuille de route du projet PASSAGE)

A2 : Les réunions transnationales sont les temps forts du partenariat entre les universités et avec les partenaires associés. Chaque rencontre comporte une réunion entre universités et un séminaire avec les partenaires associés (LIVRABLE 2 – Réunions transnationales du projet PASSAGE)

A3 : La circulation de l'information entre les réunions transnationales s'effectue grâce à des lettres d'information : la poursuite de la lettre mensuelle EGALES destinée aux universités, la mise en route d'une newsletter pour l'ensemble du consortium et de ses partenaires associés (LIVRABLE 3 – Lettres d'information du projet PASSAGE)

#### **LOT N°2 : ORGANISATION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES**

L'ingénierie pédagogique est composée de trois activités :

A4 : Missions d'extension du programme du master EGALES : phases préparatoires au montage du programme avec l'Université libre de Bruxelles, l'Université Goethe de Francfort, l'Université de Genève, l'Université de Lausanne, et avec des universités du continent américain. Plusieurs missions de prospections sont prévues sur la durée du projet (LIVRABLE 4 – Missions d'extension du programme du master EGALES)

A5 : Organisation et suivi des mobilités étudiantes pour les stages à l'international, les modules intensifs annuels et les semestres de mobilité inclus dans le programme du master EGALES (LIVRABLE 5 – Organisation de la mobilité étudiante)

A6 : Adoption des avenants et/ou renouvellement de la convention multilatérale pédagogique en fonction des résultats des missions d'extension et selon les calendriers et politiques universitaires des établissements du consortium, afin d'assurer la pérennité du programme et un cadre de travail collaboratif performant entre les équipes (LIVRABLE 6 – Convention multilatérale du master EGALES)

#### LOT N°3 : PROCESSUS PLANIFIE DE DIFFUSION ET D'EXPLOITATION

Ce lot de travail concerne la diffusion des résultats du projet puis sa démultiplication grâce à un plan d'exploitation. Il démarre à la suite de la phase de sensibilisation, dès la 1ère réunion transnationale du consortium à Abo en novembre 2014. L'identification des cibles, la planification des outils et stratégies sont amorcées à cette date. Ce plan est progressivement mis en œuvre, notamment avec l'organisation de séminaires dans chaque université partenaire (événements E1, E2, E3, E4, E5), d'un module intensif (E6), d'un module de formation continue virtuel et présentiel (E7), de rencontres européennes sur les métiers du genre et de l'égalité (E8). Il se poursuit grâce à l'élaboration d'un plan d'exploitation destiné à assurer la durabilité des effets du projet

A7 : Le plan de diffusion vise à expliciter les cibles, les supports et les stratégies de diffusion et au-delà à construire la notoriété des résultats (LIVRABLE 7 – Plan de diffusion, cibles et stratégies et LIVRABLE 8 – Supports et canaux de diffusion)

A8 : Le processus planifié d'exploitation et de valorisation vise à pérenniser les résultats du projet grâce aux relais de démultiplication et à assurer la durabilité des activités grâce à des financements liés à l'exploitation des résultats du projet (LIVRABLE 9 – Plan d'exploitation et LIVRABLE 10 – Processus planifié d'exploitation et de valorisation)

#### LOT N°4 : ASSURANCE QUALITE DU PROJET : EVALUATION INTERNE ET EXTERNE

Ce lot de travail est composé de trois actions distinctes destinées à assurer la qualité de la mise en œuvre du projet tout au long de son déroulement : l'évaluation d'une part par les partenaires et partenaires associés (LIVRABLE 11 – Rapports d'évaluation par les partenaires et partenaires

associés), d'autre part par les participant.es (LIVRABLE 12 – Rapports d'évaluation par les participant.es au master EGALES et aux modules de formation continue) et enfin par un panel d'expert.es (LIVRABLE 13 – Rapports d'évaluation par le panel d'expert.es). Les campagnes d'évaluation sont menées chaque année à l'occasion de la tenue du module intensif européen dans l'Université coordonnatrice Lyon 2.

#### **4. Livrables en lien avec l'ensemble du projet**

LIVRABLE 1 : feuille de route du projet PASSAGE

Calendrier : décembre 2014

Contenu : calendrier et méthode de travail

Responsabilités : L'université coordinatrice Lyon2 propose la feuille de route à partir des éléments collectés auprès de chaque université partenaire

LIVRABLE 2 : réunions transnationales du projet

Calendrier : document mis à jour après chaque réunion transnationale (décembre 2014 à juin 2017)

Contenu : comptes rendus des réunions et feuilles d'émargement des réunions

Responsabilités : Chaque université partenaire est responsable d'une réunion transnationale (organisation compte-rendu) et l'université coordinatrice Lyon2 organise une réunion par an.

LIBRABLE 3 : Lettres d'information PASSAGE

Calendrier : document mis à jour au fil du déroulement du projet

Contenu : lettres EGALES entre universités partenaires et newsletter pour l'ensemble du partenariat

Responsabilités : L'université coordinatrice Lyon2 rédige ces lettres à partir des informations des différents partenaires.

LIVRABLE 4 : Missions d'extension du programme EGALES

Calendrier : Missions à Bruxelles (novembre 2014), en Amérique du Sud (mars 2015), à Francfort (novembre 2015), en Amérique du Sud (juin 2016), au Canada (juillet 2016)

Contenu : Comptes-rendus des missions

Responsabilités : L'université coordinatrice Lyon2 organise ces missions et en rend-compte aux réunions plénières du consortium

LIVRABLE 5 : Organisation de la mobilité étudiante

Calendrier : Toute la durée du projet

Contenu : Tous les documents organisant la mobilité (conventions ERASMUS, conventions de stages) ou attestant de la mobilité (listes d'émargement des modules intensifs)

Responsabilité : Toutes les universités sont impliquées dans cette activité coordonnée par Lyon2

LIVRABLE 6 : Convention multilatérale du Master EGALES

Calendrier : mai 2015, mai 2017

Contenu : Avenants à la convention

Responsabilité : L'université Lyon2 coordonne les ajustements du texte et les soumet au vote du consortium puis à la signature des présidents d'universités.

LIVRABLE 7 : Plan de diffusion, cibles et stratégies

Calendrier : novembre 2014 (réunion ABO)

Contenu : Identification des cibles rapprochées (formation initiale et continue), des cibles de notoriété et des stratégies de diffusion

Responsabilités : Lyon2 coordonne l'élaboration du plan

LIVRABLE 8 : Supports et canaux de diffusion

Calendrier : Toute la durée du projet

Contenu : Supports et canaux mis en œuvre par chaque université pour la diffusion (brochures, site web, événements)

Responsabilités : Toutes les universités

LIVRABLE 9 : Plan d'exploitation

Calendrier : Novembre 2014 (réunion ABO)

Contenu : Identification des relais de démultiplication et des stratégies pour obtenir leur implication

Responsabilité : Lyon2 coordonne l'élaboration du plan

LIVRABLE 10 : Processus planifié d'exploitation et de valorisation

Calendrier : Toute la durée du projet

Contenu : Comptes-rendus des démarches de collaboration avec des relais dans chaque pays visant à démultiplier et pérenniser les effets et les activités du projet

Responsabilités : Toutes les universités

LIVRABLE 11 : Rapports d'évaluation par les partenaires et partenaires associés

Calendrier : mai 2015, mai 2016, mai 2017

Contenus : rapports d'évaluation

Responsabilités : Lyon2 propose un questionnaire et collecte les réponses

LIVRABLE 12 : Rapports d'évaluation par les participant.es au master EGALES et aux modules de formation

Calendrier : mai 2015, mai 2016, mai 2017

Contenus : rapports d'évaluation

Responsabilités : Lyon2 propose un questionnaire et collecte les réponses

LIVRABLE 13 : Rapports d'évaluation par le panel d'expert.es

Calendrier : mai 2015, mai 2016, mai 2017

Contenus : rapports d'évaluation

Responsabilités : Lyon2 propose un questionnaire et collecte les réponses



## 5. Indicateurs d'évaluation pour l'ensemble du projet

Pour évaluer la réalisation des objectifs du projet PASSAGE, trois indicateurs seront mis en place avec les outils de mesure appropriés :

1. L'indicateur n°1 concerne l'employabilité dans le domaine du genre et de l'égalité et sera mesuré par les outils suivants :

- l'adéquation de la formation dispensée avec les exigences de la professionnalisation est mesurée par l'attractivité du master et des modules de formation (nombre de candidatures, nombre de visites sur le site)

- l'appréciation des participant.es aux séminaires de formation continue, aux ateliers "Compétence" des modules intensifs de formation initiale et aux enseignements du programme européen de master EGALES (questionnaires d'évaluation par les participant.es et par les diplômé.es)

- l'évaluation de la pertinence de la formation pour l'employabilité par les partenaires associés (questionnaire d'évaluation pour les partenaires associés)

- l'insertion professionnelle des diplômé.es du programme européen de master EGALES (enquête quantitative/qualitative)

- l'évolution professionnelle des participant.es aux modules de formation (enquête qualitative/quantitative)

2. L'indicateur n°2 porte sur la mobilité et sera mesurée par les outils suivants :

- le nombre de mobilités étudiantes dans le cadre du programme européen de master EGALES

- le nombre d'étudiant.es inscrit.es dans le module intensif européen (hors étudiant.es français.es)

- le nombre de mobilités enseignantes dans le cadre du programme européen de master EGALES

- le nombre de partenaires associés intervenant dans les tables rondes annuelles (hors partenaires associés français)

- le nombre de conventions bilatérales pour la mobilité étudiante entre les universités

- le nombre de personnes inscrites dans les séminaires de formation continue (hors professionnel.es français.es)

- une enquête qualitative sur les expériences de mobilité pour les étudiant.es, les participant.es et les enseignant.es

3. L'indicateur n°3 porte sur le réseau des partenaires et sera assuré par les outils suivants :

- l'extension du réseau académique du programme européen de master EGALES (nombre d'universités signataires de la convention multilatérale)

- le nombre de partenaires associés qui interviennent dans l'élaboration et le déroulement des séminaires nationaux et des tables rondes du module intensif européen

- l'extension du nombre de nouveaux partenaires associés qui rejoignent le projet PASSAGE au cours de son déroulement
- le rapport sur le rôle de multiplicateur des partenaires associés

## **6. Assistance technique**

L'objectif général de l'assistance technique correspond à un travail de réseau qui contribue à la rédaction des livrables 7 à 10 du projet PASSAGE et à la mesure de l'indicateur n° 3.

### **6.1 Activités de l'assistance technique**

Ce travail de réseau correspond à trois activités principales :

- Constituer une base de données de partenariats stratégiques pour le projet PASSAGE
- Assurer la diffusion d'une newsletter à l'ensemble des partenaires du projet. Notamment pour assurer la promotion des événements de dissémination.
- Mettre à jour le site web du réseau EGALES pour valoriser l'ensemble des résultats du projet PASSAGE : résultats de la mini enquête (O1, O2, O3) ; extension du programme de Master EGALES (O4) ; programme des modules intensifs (O5, O6)

### **Profil de l'expertise**

- Connaissance du monde économique, politique, associatif et universitaire
- Compétences dans le domaine académique du genre
- Expertise en matière d'égalité professionnelle
- Connaissance des réseaux relatifs à l'égalité homme/femme
- Maîtrise des logiciels de traitement de texte
- Maîtrise du pack Office (notamment Excel)
- Compétences dans les procédures de diffusion
- Compétences dans la gestion d'un site web (modifications et ajouts de rubriques)

### **6.2 Calendrier**

#### ***Phase 1 - avril à juin 2016 : élaboration d'un fichier de partenaires en France***

- Élaboration de fiches Word des partenaires français.
- Création d'un fichier Excel correspondant pour diffusion.

#### ***Phase 2 - juin à octobre 2016 : élaboration d'un fichier de partenaires européens***

- Élaboration de fiches Word des partenaires européens.
- Création d'un fichier Excel correspondant pour diffusion.

***Phase 3 – juin 2016 à janvier 2017 : diffusion en ligne.***

- enrichissement du site web EGALES avec les résultats de PASSAGE.
- Envoi d'une newsletter aux fichiers des partenaires.

***Phase 4 - janvier à juin 2017 : extension avec de nouveaux partenariats.***

- Extension des fichiers Word des partenaires européens.
- Extension du fichier Excel correspondant pour diffusion.

**7. Financement**

- Phase 1 : 2000 euros
- Phase 2 : 2000 euros
- Phase 3 : 2000 euros
- Phase 4 : 1500 euros